



Initiales de la présidente  -----  Initiales de la direction	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b> 
--	---

No. de la résolution ou annotation	<b>PROVINCE DE QUÉBEC CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE- L'OUTAOUAIS ÉCOLE DES CAVALIERS</b>  Procès-verbal de la sixième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022, tenue en présence, le 13 juin 2022 à 18h30.
------------------------------------	--


	<b>SONT PRÉSENTS</b> Mesdames <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td>Myriam Allard</td><td>Parent</td></tr> <tr><td>Marie-Paule Boucher</td><td>Parent</td></tr> <tr><td>Claudine Clément</td><td>Enseignante</td></tr> <tr><td>Evelyne Lemire</td><td>Parent</td></tr> <tr><td>Mylène Leroux</td><td>Parent</td></tr> <tr><td>Marie-Chantal Rouleau</td><td>Enseignante</td></tr> </table> Messieurs <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td>Anthony MacKinnon</td><td>Parent</td></tr> <tr><td>Marc Rousson</td><td>Technicien en service de garde</td></tr> </table> <b>PARTICIPENT ÉGALEMENT</b> Monsieur <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td>Patrice Héroux</td><td>Enseignant d'éducation physique</td></tr> </table> <b>SONT ABSENTES</b> Mesdames <table border="1" style="width: 100%;"> <tr><td>Line Bastien</td><td>TES</td></tr> <tr><td>Julie-Anne Blanchard</td><td>Orthophoniste</td></tr> <tr><td>Caroline Gingras</td><td>Directrice</td></tr> <tr><td>Édith Lacasse</td><td>Enseignante</td></tr> <tr><td>Hélène Robert</td><td>Représentante de la communauté</td></tr> </table>	Myriam Allard	Parent	Marie-Paule Boucher	Parent	Claudine Clément	Enseignante	Evelyne Lemire	Parent	Mylène Leroux	Parent	Marie-Chantal Rouleau	Enseignante	Anthony MacKinnon	Parent	Marc Rousson	Technicien en service de garde	Patrice Héroux	Enseignant d'éducation physique	Line Bastien	TES	Julie-Anne Blanchard	Orthophoniste	Caroline Gingras	Directrice	Édith Lacasse	Enseignante	Hélène Robert	Représentante de la communauté
Myriam Allard	Parent																												
Marie-Paule Boucher	Parent																												
Claudine Clément	Enseignante																												
Evelyne Lemire	Parent																												
Mylène Leroux	Parent																												
Marie-Chantal Rouleau	Enseignante																												
Anthony MacKinnon	Parent																												
Marc Rousson	Technicien en service de garde																												
Patrice Héroux	Enseignant d'éducation physique																												
Line Bastien	TES																												
Julie-Anne Blanchard	Orthophoniste																												
Caroline Gingras	Directrice																												
Édith Lacasse	Enseignante																												
Hélène Robert	Représentante de la communauté																												

	<b>1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM</b> La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h32.
--	--

CE #2022-48	<b>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b> La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Evelyne Lemire, appuyée par Mme Marie-Chantal Rouleau d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ajout d'un varia au sujet du nettoyage de la cour d'école.</li> </ul>
-------------	--

Initiales de la présidente  -----  Initiales de la direction	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b> 
--	---

CE #2022-49	<b>3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 16 MAI 2022</b> La présidente fait le survol du procès-verbal. Il est proposé par Mme Evelyne Lemire, appuyé par Mme Marie-Chantal Rouleau d'adopter le procès-verbal avec les modifications suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Changer la fonction de M. Marc Rousson qui est <b>technicien en service de garde</b>.</li> </ul>
	<b>4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL</b> Aucun suivi à préciser.
	<b>5. QUESTIONS DU PUBLIC</b> Aucune question.
	<b>6. MOT DE LA PRÉSIDENTE</b> Mme Myriam Allard s'excuse de ne pas avoir été en mesure de nous soumettre son rapport annuel, faute de temps. Elle le complètera et nous le transmettra par courriel. Elle félicite tous les membres du personnel pour la belle année scolaire et les remercie pour leur soutien et leur encadrement auprès de nos enfants. Elle remercie aussi les membres du CÉ qui sont aussi impliqués dans le fonctionnement de l'école.
	<b>7. MOT DE LA DIRECTION</b> Mme Caroline Gingras a transmis un courriel avec diverses informations. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il y aura une traverse piétonnière devant l'école et un brigadier adulte à l'essai pour le début de l'année 2022-2023.</li> <li>• L'école a commencé à faire les appels pour les surplus d'élèves en 4<sup>e</sup> année. Ce sont des appels difficiles à faire. Chacun a sa réalité. Il faut suivre la politique et la procédure de façon très rigoureuse.</li> <li>• Une nouvelle directrice adjointe a été nommée pour la prochaine année : il s'agit de Mme Mélanie Duguay. Mme Chantale Gagné sera affectée à l'école de la Forêt.</li> </ul>
	<b>8. DÉCISION</b> <b>8.1 Activités de début d'année</b> Point remis
CE #2022-50	<b>8.2 Club de ski</b> M. Patrice Héroux, enseignant d'éducation physique, vient proposer la relance du club de ski alpin (Edelweiss) pour les élèves de la 4 <sup>e</sup> à la 6 <sup>e</sup> année l'an prochain.


Initiales de la présidente  -----  Initiales de la direction	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École des Cavaliers</b> 
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>CONSIDÉRANT</b> que l'article 87 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;</li> <li>- <b>CONSIDÉRANT</b> que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1<sup>er</sup> par. de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;</li> <li>- <b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Mme Marie-Chantal Rouleau, appuyée par M. Marc Rousson, il est résolu à l'unanimité ;</li> <li>- <b>DE RELANCER</b> l'activité de club de ski alpin présentée par M. Patrice Héroux pour l'année 2022-2023.</li> </ul>
--	--


Commenté [ML1]: Caroline, j'ai repris les considérant de la rencontre d'octobre, mais je ne sais pas si cela convient...

CE #2022-51	<p><b>8.3 Projet plein air</b></p> <p>Au sujet du projet plein air, M. Patrice Héroux nous fait le bilan de cette année en nous présentant quelques photos. Malgré plusieurs ajustements nécessaires, le projet a été un succès. Les élèves ont participé à une activité de rabaska. Il y a eu aussi une randonnée à Luskville, jusqu'à la tour à feu. Cet hiver, il y a eu une randonnée de ski de fond jusqu'au belvédère Champlain. Puis, il y a eu une sortie de 50 km de vélo dans le Parc de la Gatineau. La dernière sortie prévue est une activité de voile. L'enseignant a fait un suivi avec les enseignants des élèves concernés et tous ont fait un retour positif, de même que certains parents. Mme Mylène Leroux suggère qu'il serait aussi intéressant de documenter les retombées du projet pour les élèves eux-mêmes ; cela donnerait sans doute des arguments supplémentaires pour relancer le projet les prochaines années.</p> <p>Il aimerait relancer le projet, mais l'enjeu est le financement. Il propose que les élèves s'engagent à participer à des levées de fonds et il ira aussi chercher des commanditaires, de même qu'un appui de la fondation du CSSPO.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>CONSIDÉRANT</b> que l'article 87 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;</li> </ul>
-------------	--


Commenté [ML2]: Idem ici... À valider Caroline.

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal          du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT          de l'École des Cavaliers</b> 
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>CONSIDÉRANT</b> que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1<sup>er</sup> par. de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i>, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;</li> <li>- <b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Mme Myriam Allard, appuyée par M. Anthony MacKinnon, il est résolu à l'unanimité ;</li> <li>- <b>DE RELANCER</b> le projet plein air présenté par M. Patrice Héroux ;</li> </ul> <p>et <b>D'APPROUVER</b> l'idée de mener des levées de fonds pour aider les élèves à financer les activités.</p>
	<b>9. INFORMATIONS</b> Pas d'information à préciser.
	<b>10. MOT DES ENSEIGNANTS</b> L'année a été assez intense, les élèves et le personnel sont fatigués. Toutefois, tout le monde a tenu bon. Les examens sont complétés dans certaines classes et quelques-unes sont encore à compléter.
	<b>11. MOTS DES PROFESSIONNELS</b> La représentante est absente.
	<b>12. MOT DU PERSONNEL DE SOUTIEN</b> La représentante est absente.
	<b>13. MOT DU SERVICE DE GARDE</b> M. Marc Rousson indique lui aussi que cette année était assez exceptionnelle. Mais là aussi, tout le monde a tenu bon. La vérification des livres sera faite prochainement par les responsables du CSSPO. L'an prochain, les fiches de présence seront complétées par voie électronique. M. Rousson termine ses derniers jours car il prend sa retraite à la fin de l'année. Nous le remercions pour son travail et son dévouement, puis lui souhaitons une belle retraite.
	<b>14. MOT DE L'OPP</b>

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal          du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT          de l'École des Cavaliers</b> 
--	---

	La représentante est absente.
	<b>15. MOT DU COMITÉ DE PARENTS</b> M. Anthony MacKinnon nous informe que la nouvelle école secondaire 041 (Plateau) a été livrée.  Or, la rénovation de l'école Mont-Bleu subit des retards et ne pourra pas ouvrir avant 2023.
	<b>16. VARIA</b> 16.1 Mme Marie-Paule Boucher s'informe sur le nettoyage du terrain synthétique et M. Patrice Héroux lui fournit quelques précisions à cet effet.
CE #2022-52	<b>17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</b> Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Marie-Paule Boucher, appuyée par Mme Claudine Clément, que la séance soit levée à 19h16.  L'assemblée générale annuelle aura lieu le 15 septembre 2022 et le calendrier des prochaines rencontres du CÉ sera déterminé après cette date.  <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> <div style="text-align: center;"> <hr style="width: 100%;"/>             Myriam Allard Présidente           </div> <div style="text-align: center;"> <hr style="width: 100%;"/>             Caroline Gingras Directrice           </div> </div>
CE 2022-53	<b>Vote par courriel (pizza)</b>  Puisque le fournisseur de pizza n'est plus disponible, nous devons réserver rapidement un autre fournisseur. Madame Hélène Robert, présidente de l'OPP nous présente un tableau comparatif de trois fournisseurs.  Madame Marie-Chantal Rouleau, appuyée par Anthony Mackinnon, propose d'opter pour Gabriel Pizza en demandant 4\$ par pointe.  Madame la présidente confirme le quorum et la décision prise en mode virtuel.

Initiales de la présidente ----- Initiales de la direction	<b>Procès-verbal          du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT          de l'École des Cavaliers</b> 
--	---

CE 2022-54	<p><b>Vote par courriel (Rapport annuel)</b></p> <p>Puisque le rapport annuel n'a pas pu être présenté lors de la dernière séance du conseil d'établissement au mois de juin, Myriam Allard nous a fait parvenir le rapport par courriel.</p> <p>Madame Marie-Paule Boucher, appuyée par Mylène Leroux, propose l'adoption du Rapport annuel 2021-2022.</p> <p>Madame la présidente confirme le quorum et la décision prise en mode virtuel.</p>
------------	--